

Enfin, moyennant cette Déclaration & ce nouveau Manifeste, cette affaire paroît être terminée à la satisfaction des Confédérés.

Le 15. Décembre le Princ de Khevenuller-Metsch, Grand - Maître de la Maison de Leurs Maj. Imp. & R. Apolt. , publia par leur ordre, avant le Service Divin, aux Ministres, Conseillers Intimes & Chambellans assemblés dans la Salle du Conseil, que Leurs Maj. Imp. ayant égard aux services que leur ont rendus pendant plusieurs années, ainsi qu'aux mérites & aux qualités éminentes du Comte Charles-Frédéric de Hatzfeld & Gleichen, Chevalier de la Toison d'or, Grand' Croix de l'Ordre de St. Etienne, ci-devant Grand Chancelier de Boheme & premier Chancelier d'Autriche & Ministre des Finances, avoient jugé convenable au bien de leur service, de le nommer Ministre d'Etat au Département des affaires intérieures, de la même manière que l'a été ci devant le Prince de Stahremberg, aujourd'hui Ministre Plénipotentiaire à *Bruxelles*; de diviser les Présidences, doct il étoit revêtu, & de nommer en conséquence & en reconnoissance des services qu'ils ont rendus dans les différentes places qui leur ont été confiées, le Comte Henri-Cajetan de Blumegen, Grand' Croix de l'Ordre de Saint Etienne, Grand-Chambellan de Bohême & premier Chancelier d'Autriche; & le Comte Léopold de Kollowrath, Commandeur du même Ordre de St. Etienne, & jusqu'à ce jour Chancelier de Boheme & d'Autriche, Président de la Chambre des Finances, de la Députation Ministériale de la Banque & du Conseil de Commerce.

Leurs Maj. Imp. faisant également attention